



LES BANQUES ALIMENTAIRES DU QUÉBEC

Saison 2018



Récolte-Don!

En vertu de ce programme, les producteurs de pois, haricots et maïs sucré destinés à la transformation ont la possibilité de donner volontairement un volume de leur production afin de contribuer aux Banques alimentaires du Québec (appelées « BAQ »). Ces volumes seront surgelés ou mis en conserve gratuitement par les usines de Bonduelle Amériques (appelé « Bonduelle ») qui les remettra ensuite à BAQ, selon les modalités convenues entre ces deux parties.

1. Une entreprise agricole (appelée « Producteur ») qui participe au programme RÉCOLTE-DON! doit remplir ce formulaire et le retourner à la **Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation** (appelée « FQPFLT »).
2. La FQPFLT confirmera à Bonduelle la liste des donateurs et les quantités allouées. Bonduelle aura la responsabilité d'appliquer la retenue monétaire pour les légumes qui auront fait l'objet du don. Cette retenue se fera sur le paiement que Bonduelle remet au producteur.
3. Le volume de légumes offert au programme RÉCOLTE-DON! est retenu sur les premières tonnes livrées à l'usine. Advenant que le volume de légumes offert ne puisse être récolté, le producteur ne sera pas tenu responsable et sera exempté de respecter son engagement.
4. Le programme permet d'ajuster, à la hausse ou à la baisse, la quantité donnée, jusqu'à la fin des récoltes, soit le 12 août pour les pois, le 22 septembre pour les haricots et le 6 octobre pour le maïs sucré.

Le programme RÉCOLTE-DON! fait partie d'un plan de don provincial, géré par les Banques alimentaires du Québec. L'organisme émettra des reçus d'impôt aux producteurs selon la valeur du don.

Objectif visé en 2018 ⇒ 150 000 livres de légumes (68 tonnes)

Toute quantité de légumes généreusement donnée **fera une différence** et permettra de nourrir sainement de nombreux Québécois dans le besoin.

Nom de l'entreprise

Nom du producteur

Téléphone

Rés :

Cell :

Courriel

Adresse postale

Don offert

Légumes

Quantités

Pois : _____ tonnes kilogrammes livres %

Haricots : _____ tonnes kilogrammes livres %

Maïs sucré : _____ tonnes kilogrammes livres %

Signature

Date

RETOURNEZ le formulaire dûment rempli et signé à :

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES PRODUCTEURS DE FRUITS ET LÉGUMES DE TRANSFORMATION
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 355, Longueuil QC J4H 4E7

Courriel ⇒ fqpfilt@upa.qc.ca / Télécopieur ⇒ **450 463-5295**